

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00994
Numéro SIREN : 841 114 242
Nom ou dénomination : BIRUDO

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt 9371



GROUPE
DEC

Experts comptables
Commissaires aux comptes

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :

28 NOV. 2023

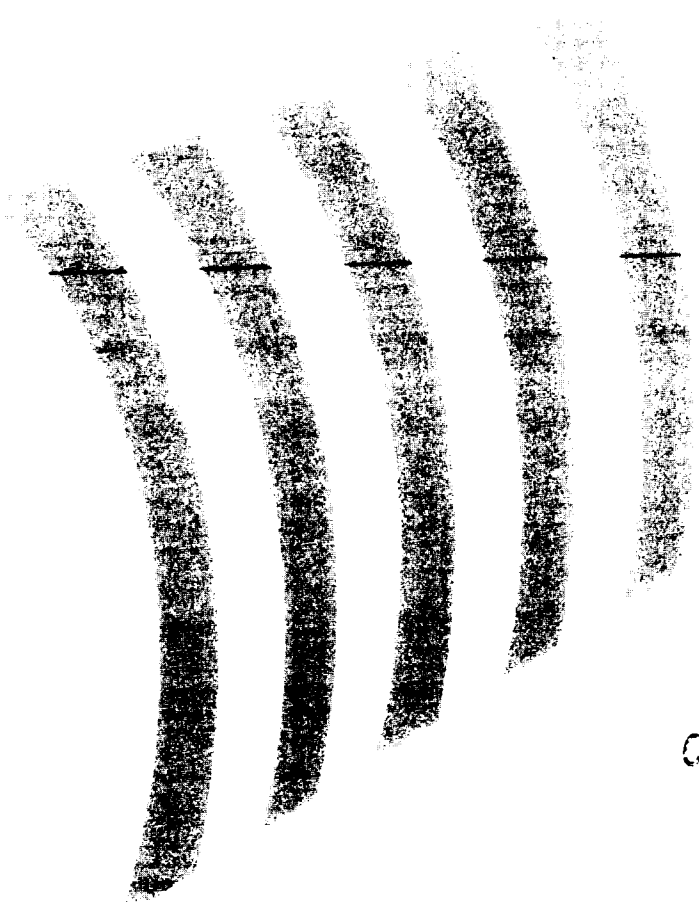


EURL BIRUDO

9848 rue Gustave Eiffel
76230 BOIS GUILLAUME

Exercice

du 01/01/2022 au 31/12/2021



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andrei Sakharov
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02.35.61.45.00
mail : decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



GROUPEMENT
D'EXPERTS-COMPTABLES
INDEPENDANTS

Désignation de l'entreprise		EURL BIRUDO		9848 rue Gustave Eiffel		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		Espace Leader		76230 BOIS GUILLAUME				
SIRET		8 4 1 1 1 4 2 4 2 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		31122021		
				Exercice N-1 clos le		31122020		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	75 066	030	29 222	45 844	60 946	
	Immobilisations financières* (1)	040	134 982	042		134 982	115 081	
	Total I (5)	044	210 048	048	29 222	180 826	176 027	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
			072	1 409	074		1 409	45 138
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	115 845	086		115 845	29 808	
	Charges constatées d'avance *	092	10 013	094		10 013		
	Total II	096	127 267	098		127 267	74 946	
	Total général (I + II)	110	337 315	112	29 222	308 093	250 973	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	169 000	169 000		
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	2 235			
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	132	131		132			
	Report à nouveau	134		134	42 459	(8 865)		
	Résultat de l'exercice	136		136	56 602	53 559		
	Provisions réglementées	140		140				
Total I	142		142	270 296	213 694			
Provisions pour risques et charges	154		154					
Total II	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 320	1 560		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172	169	25 004	172	36 477	35 719	
	Produits constatés d'avance	174		174				
Total III	176		176	37 797	37 279			
Total général (I + II + III)	180		180	308 093	250 973			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	34 065	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	60		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL BIRUDO		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2021		Exercice N-1 clos le 31/12/2020			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	biens	dont export	215	214		
			et livraisons	217	218		
			services * intracommunautaires		40 000	43 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	40 000	43 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	10 737	5 118	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 606	1 134	
	Rémunérations du personnel *			250		10 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	3 300	3 000	
	Dotations aux amortissements *			254	15 102	14 120	
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	30 744	33 372		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	9 256	9 628	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	50 924	46 246	
	Produits exceptionnels (IV)			290	200		
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	418	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	3 359	2 315	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	56 602	53 559
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	56 602	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	11 220		
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 359		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cds d'associés	247		330			
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		344			
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127			
	dont divers*	Crédance due au report en arrière du déficit	346		655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			641		48 790	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			647			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)			990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	22 392	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	22 392	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **308 093** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **91 124** euros et un total **charges** de **34 521** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **56 602** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Néant.

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 du 05/06/2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes applicables à la clôture de l'exercice

Informations générales complémentaires

Création de l'EURL BIRUDO par apport de de la 98 parts de la SARL AGC pour un montant de 169 000 €.

Cession des 98 parts à l'EURL AGH pour un montant de 169 000 € le 01/09/2018.

Ré investissement dans la SARL OCEADE le 28/11/2019 pour un montant de 58 000 € soit 34.32% du produit de cession.

Ré investissement dans la SARL OCEADE le 14/02/2020 pour un montant de 11 821 € soit

Règles et Méthodes Comptables

6.99% du produit de cession.

Ré investissement dans la SARL 2AB le 14/02/2020 pour un montant de 17 086 € soit

10.11% du produit de cession.

Soit un ré investissement total de 51.42% du produit de cession

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Outillage Atelier	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La détermination de la valeur d'utilité intègre les résultats et les capitaux propres de la filiale, et, le cas échéant, de ses propres filiales, les perspectives de rentabilité future et l'importance de la filiale.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	74 400,00				74 400,00
	Matériel de bureau, mobilier	665,83				665,83
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 065,83					75 065,83
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	101 131,00		19 841,37		120 972,37
	Autres titres immobilisés	13 950,00		60,00		14 010,00
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	115 081,00		19 901,37		
TOTAL	190 146,83		19 901,37			210 048,20

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport	14 106,00	14 880,00	28 986,00
	Matériel de bureau, mobilier	14,00	221,92	235,92
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 120,00	15 101,92	29 221,92	
TOTAL	14 120,00	15 101,92	29 221,92	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	34 065,37	34 065,37	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	500,00	500,00	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	908,77	908,77		
Charges constatées d'avances	10 013,00	10 013,00		
TOTAL DES CREANCES	45 487,14	45 487,14		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 320,00	1 320,00		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 114,00	8 114,00		
	Impôts sur les bénéfices	3 359,00	3 359,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	25 003,73	25 003,73			
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	37 796,73	37 796,73			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	25 003,73				

Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		9 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	<i>1 320</i>	1 320
Dettes fiscales et sociales <i>CAP - COT TNS</i>	<i>8 114</i>	8 114

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		10 013	10 013
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			10 013

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Capital social

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 690,00	100,0000	169 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 690,00	100,0000	169 000,00

--

Filiales et participations

31/12/2021

	Capital	Capitaux propres (sauf capital social)	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2AB	1 000,00	43 499,00	51,00	17 086,00	17 086,00
2. Participations (10 à 50 %)					
OCEADE INGENIERIE	93 600,00	172 959,00	28,00	69 821,00	69 821,00
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2AB				7 941,00	8 160,00
2. Participations (10 à 50 %)					
OCEADE INGENIERIE			1 107 158,00	161 193,00	42 673,00
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals donnés					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

BIRUDO
Société à responsabilité limitée
au capital de 169 000 Euros
Siège social : 9848 rue Gustave Eiffel - Espace Leader
76230 BOIS GUILLAUME

841 114 242 RCS ROUEN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 56 602,37 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	56 602,37 Euros
A la réserve légale	2 830,12 Euros

Solde	53 772,25 Euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	42 459,01 Euros

Pour former un bénéfice distribuable de	96 231,26 Euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 11,48 Euros par part	19 400,00 Euros

Le solde	76 831,26 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 76 831,26 Euros.

Ce dividende sera mis en paiement le 07 avril 2022.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 19 400 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 19.400,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

